



Joris Leemans

Cher étudiant, chère étudiante,

Concerne : stationnement autour du GLTT-campus Rhode et covoiturage

Le GLTT- campus Rhode dispose de deux vastes parkings. Cependant, si vous arrivez à la dernière minute, ceux-ci seront probablement complets, mais vous pourrez facilement vous garer sur les trois parkings derrière la petite église près de l'école.

Nous vous demandons de veiller à ne pas déranger les habitants du quartier et à garer correctement votre voiture.

Les parkings autour des bâtiments du GLTT sont publics et sont donc soumis au règlement de police. Les pompiers exigent que les allées du parking soient toujours dégagées pour pouvoir accéder aux bâtiments du GLTT en cas d'urgence.

Le GLTT accueille aussi des étudiants moins valides pour qui des places de parking sont réservées à condition d'avoir une carte parking officielle pour personnes moins valides. Cette carte est strictement personnelle et ne peut être utilisée que si le détenteur se déplace avec le véhicule garé.

Sur le parking, deux places sont également réservées aux personnes qui font du covoiturage. Pour pouvoir s'y garer, il faut avoir la carte de covoiturage, que vous pouvez obtenir en contactant Joris Leemans (carpooling@gltt.be) ou en remplissant le formulaire – voir verso - à déposer au secrétariat.

Bien à vous

Paul Mat, directeur GLTT.

#### Qu'est-ce que c'est le covoiturage ?

Cela veut dire que vous partagez une voiture avec un(e) autre étudiant(e) pendant (une partie de) votre trajet vers le GLTT. Peut-être qu'un de vos voisins suit également un cours au GLTT au même moment que vous et que chacun de vous prend sa propre voiture. En fonction des réponses que nous recevrons, nous chercherons avec qui vous pourriez partager votre voiture. Au verso, vous trouverez de plus amples informations ainsi qu'un formulaire d'inscription.



### Le covoiturage offre de nombreux avantages.

- Vous épargnez du carburant et vous diminuez les émissions de CO2.
- Sur le parking du GLTT, nous prévoyons un emplacement pour les adeptes du covoiturage.
- Vous contribuez à la diminution de la circulation sur la route.
- Vous aidez ceux qui ont du mal à arriver au GLTT avec les transports publics.

### Le covoiturage, la flexibilité garantie !

- Vous pouvez conduire à tour de rôle ou désigner un conducteur.
- Vous vous fixez rendez-vous chez l'un d'entre vous, sur un parking central ou ailleurs.
- Vous partagez la voiture à chaque fois ou seulement quelques fois par mois.
- C'est donc la flexibilité garantie. Moyennant quelques accords préalables, vous trouverez certainement une formule qui vous convient

### Qu'est-ce qu'il faut faire ?

Vous pouvez vous inscrire en nous envoyant les renseignements demandés ci-dessous. Vous remplissez le formulaire et vous le déposez au secrétariat. Vous pouvez aussi envoyer vos données à [carpooling@gltt.be](mailto:carpooling@gltt.be). Nous nous occupons du suivi.

<b>Nom et prénom</b>																				
<b>Rue, n°, bte</b>																				
<b>Code postal, ville</b>																				
<b>Tél ou GSM</b>																				
<b>E-mail:</b>																				

### Conducteur ou passager?

- je possède une voiture et je préfère conduire moi-même
- je peux être conducteur ou passager
- je n'ai pas de voiture et je voudrais accompagner quelqu'un en tant que passager)

### Combien de temps voulez-vous que votre inscription reste valable?

Jusqu'au ../ ../ ..... [jj/mm/aaaa]

Horaire																	
Lundi			Mardi			Mercredi			Jeudi			Vendredi			Samedi		
MA	AP	SO	MA	AP	SO	MA	AP	SO	MA	AP	SO	MA	AP	SO	MA		

### Remarques

.....

.....

.....

.....